

## AVIS DE CONVOCATION

### Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire

**Le lundi 24 janvier 2011 à 16 h 30 au Palais des Arts et des Congrès  
d'Issy-les-Moulineaux - 25 avenue Victor Cresson 92130 Issy-les-Moulineaux**

---

Issy-les-Moulineaux, le 5 janvier 2011

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Mixte annuelle des actionnaires de SODEXO qui se tiendra le lundi 24 janvier 2011 à 16 heures 30 au Palais des Arts et des Congrès d'Issy-les-Moulineaux.

Je souhaite vivement que vous participiez personnellement à cette réunion au cours de laquelle nous vous commenterons les résultats et perspectives de notre Groupe. Vous aurez également la possibilité de poser vos questions et de vous prononcer sur les résolutions qui seront soumises à votre approbation.

Vous trouverez dans les pages qui suivent toutes les informations utiles pour prendre part à cette Assemblée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Actionnaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.



**Pierre Bellon**  
Président du Conseil d'Administration



---

# SOMMAIRE

<b>COMMENT PARTICIPER A L'ASSEMBLEE GENERALE</b>	<b>4</b>
<b>ORDRE DU JOUR</b>	<b>6</b>
<b>PRESENTATION DES RESOLUTIONS</b>	<b>7</b>
<b>PROJET DE RESOLUTIONS</b>	<b>9</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2009/2010</b>	<b>13</b>
<b>RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES</b>	<b>28</b>
<b>DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>29</b>

---

L'avis préalable à cette Assemblée Générale, prévu par l'article R. 225-73 du Code de commerce, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 17 décembre 2010.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée Générale sont tenus à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires en vigueur et en particulier, les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont publiées sur le site internet [www.sodexo.com](http://www.sodexo.com) (*rubrique Finance*).

L'accès à [www.sodexo.com](http://www.sodexo.com) vous permet également de suivre en direct ou en différé le déroulement de l'Assemblée Générale et de consulter sur le site web interactif les publications annuelles 2009/2010 du Groupe Sodexo : le Document de Référence (déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 10 novembre 2010 et comprenant notamment les informations mentionnées à l'article R.225-83 du Code de commerce), le Rapport Annuel, le Rapport Ressources Humaines, le Rapport Diversité & Inclusion, le Rapport Développement Durable.

**Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations :**

## **SODEXO**

Direction Financière Groupe / Département Juridique Corporate  
255 Quai de la Bataille de Stalingrad  
92866 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9  
Tél. : +33 (0)1 57 75 81 12

## Comment participer à l'Assemblée Générale ?

### Quelles conditions remplir pour participer à l'Assemblée ?

Seront admis à participer à l'Assemblée les actionnaires qui justifieront de leur qualité par l'enregistrement comptable des titres à leur nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit régulièrement pour leur compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée, soit le **mercredi 19 janvier 2011, à zéro heure, heure de Paris** (ci-après J-3), soit dans les comptes de titres nominatifs, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par leurs intermédiaires habilités.

- **Pour les actionnaires au nominatif**, cet enregistrement comptable à J-3 dans les comptes de titres nominatifs est suffisant pour leur permettre de participer à l'Assemblée.
- **Pour les actionnaires au porteur**, ce sont les intermédiaires habilités qui tiennent les comptes de titres au porteur qui justifient directement de la qualité d'actionnaire de leurs clients auprès de la Société Générale (établissement centralisateur de l'Assemblée mandaté par Sodexo) par la production d'une attestation de participation qu'ils annexent au formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration ou de demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Toutefois, si un actionnaire au porteur souhaite participer physiquement à l'Assemblée et n'a pas reçu sa carte d'admission le 19 janvier 2011, il devra demander à son intermédiaire financier de lui délivrer une attestation de participation qui lui permettra de justifier de sa qualité d'actionnaire à J-3 pour être admis à l'Assemblée.

### Comment participer à l'Assemblée ?

Tout actionnaire a quatre possibilités :

- **Assister personnellement** à l'Assemblée générale ;
- **Donner pouvoir au Président de l'Assemblée** ;
- **Donner pouvoir à un tiers** ;
- **Voter par correspondance**.

**Dans tous les cas, l'actionnaire doit impérativement compléter le formulaire joint et le transmettre à son intermédiaire habilité au moyen de l'enveloppe T jointe.**

Tout actionnaire ayant déjà voté par correspondance, envoyé un pouvoir ou demandé une carte d'admission ne peut plus choisir un autre mode de participation, mais peut néanmoins céder tout ou partie de ses actions.

### Assister personnellement à l'Assemblée ?

L'actionnaire qui souhaite assister personnellement à l'Assemblée doit demander une carte d'admission. Il suffit pour cela de **cocher la case A** en partie supérieure du formulaire, de **dater et de signer au bas du formulaire**. L'actionnaire au porteur qui n'aurait pas reçu sa carte d'admission le 19 janvier 2011 devra demander à son intermédiaire financier de lui délivrer une attestation de participation afin de justifier de sa qualité d'actionnaire au bureau accueil de l'Assemblée.

#### **Le vote aura lieu à l'aide d'un boîtier de vote électronique.**

Pour faciliter le déroulement de la réunion, nous vous recommandons :

1. de vous présenter dès 15 heures à l'adresse de l'Assemblée générale, aux bureaux d'émargement pour la signature de la feuille de présence si vous êtes muni de la carte d'admission. A défaut, vous devez vous présenter à l'accueil ;
2. d'entrer dans la salle avec le boîtier de vote électronique remis lors de la signature de la feuille de présence ;
3. de vous conformer aux indications données en séance pour utiliser le boîtier de vote.

### Donner pouvoir ou voter par correspondance ?

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée générale, l'actionnaire peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- **Voter par correspondance** : il doit cocher la case « je vote par correspondance », voter pour chaque résolution, ne pas oublier de remplir la base « amendements et résolutions nouvelles », dater et signer au bas du formulaire ;
- **Donner pouvoir au Président de l'Assemblée** : il doit simplement dater et signer au bas du formulaire. Dans ce cas, il sera émis au nom de l'actionnaire un vote favorable aux projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ;
- **Donner pouvoir à un tiers** : il doit cocher la case « je donne pouvoir à », identifier la personne dénommée, dater et signer au bas du formulaire.

La notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut également être effectuée par voie électronique selon les modalités suivantes :

- pour les actionnaires au nominatif : en envoyant un e-mail revêtu d'une signature électronique, obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, à l'adresse électronique suivante [mandataireAG.group@sodexo.com](mailto:mandataireAG.group@sodexo.com) en précisant leurs nom, prénom, adresse et leur identifiant Société Générale pour les actionnaires au nominatif pur (information disponible en haut et à gauche de leur relevé de compte) ou leur identifiant auprès de leur intermédiaire financier pour les actionnaires au nominatif administré, ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué ;
- pour les actionnaires au porteur : en envoyant un e-mail revêtu d'une signature électronique, obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, à l'adresse électronique suivante [mandataireAG.group@sodexo.com](mailto:mandataireAG.group@sodexo.com) en précisant leurs nom, prénom, adresse et références bancaires complètes ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué, puis en demandant impérativement à leur intermédiaire

financier qui assure la gestion de leur compte-titres d'envoyer une confirmation écrite (par courrier ou par fax) à la Société Générale, Service des Assemblées (BP 81236, 32 rue du Champ de Tir, 44312 Nantes Cedex 03).

Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats dûment signées, complétées et réceptionnées au plus tard le 21 janvier 2011 pourront être prises en compte. Par ailleurs, seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique [mandataireAG.group@sodexo.com](mailto:mandataireAG.group@sodexo.com), toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et / ou traitée.

Les votes par correspondance ou par procuration ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis et signés (et accompagnés de l'attestation de participation pour les actions au porteur) parvenus au siège de Sodexo ou à la Société Générale - Service des assemblées - BP 81236 - 32 Rue du Champ-de-tir - 44312 Nantes Cedex 03, trois jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale, soit le 21 janvier 2011 au plus tard.

## Comment remplir votre formulaire ?

Vous désirez assister personnellement à l'Assemblée : cochez A.

Vous ne désirez pas assister à l'Assemblée : cochez B pour voter par correspondance ou par procuration.

IMPORTANT : avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso / Before selecting, please see instructions on reverse side.

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 JANVIER 2011

SODEXO  
255 QUAI DE LA BATAILLE DE STALINGRAD  
92130 ISSY LES MOULINEAUX  
AU CAPITAL DE EUR 628 528 100  
301 940 219 RCS NANTERRE

CADRE RESERVE / For Company's use only  
Identifiant / Account  
Nombre d'actions / Number of shares  
Nominatif Registered / Porteur / Bearer  
VS / single vote  
VD / double vote  
Nombre de voix / Number of voting rights :

JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST  
Cl. au verso renvoi (3) - See reverse (3)  
Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance à L'EXCEPTION de ceux que je signale en notifiant comme ceci la case correspondante et pour lesquels je Vote NON ou je m'abstiens.  
I vote FOR all the draft resolutions approved by the Board of Directors EXCEPT those indicated by a shaded box - like this [ ] for which I vote against or I abstain.

Sur les projets de résolutions non agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance, je vote en notifiant comme ceci la case correspondante à mon choix.  
On the draft resolutions not approved by the Board of Directors, I cast my vote by shading the box of my choice - like this [ ]

JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
dater et signer au bas du formulaire, sans rien remplir  
I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE MEETING  
date and sign the bottom of the form without completing it  
cf. au verso renvoi (2) - See reverse (2)

JE DONNE POUVOIR A :  
(cf. renvoi (2) au verso)  
pour me représenter à l'assemblée  
I HEREBY APPOINT (see reverse (2)) to represent me at the above mentioned meeting.  
M, Mme ou Melle / Mr, Mrs or Miss  
Adresse / Address

ATTENTION : S'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne sont pas valides que si elles sont directement enregistrées par votre teneur de compte.  
SAUTION : If you're voting on bearer securities, the present instructions will only be valid if they are directly registered with your custodian bank.

Nom, Prénom, Adresse de l'actionnaire (si ces informations figurent déjà, les vérifier et les rectifier éventuellement)  
- Surname, first name, address of the shareholder (if this information is already supplied, please verify and correct if necessary)  
Cl. au verso renvoi (1) - See reverse (1)

Quel que soit votre choix, datez et signez ici.

Vérifiez vos nom, prénom et adresse et modifiez-les en cas d'erreur.

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée / In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting:  
- Je donne pouvoir au Président de l'A.G. de voter en mon nom. / I appoint the chairman of the meeting to vote on my behalf. ....  
- Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre). / I abstain from voting (its equivalent to vote against).  
- Je donne procuration (cf. au verso renvoi 2) à M, Mme ou Melle pour voter en mon nom / I appoint (see reverse (2)) Mr, Mrs or Miss to vote on my behalf

Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard :  
In order to be considered, this completed form must be returned at the latest  
sur 1ère convocation / on 1st notification sur 2e convocation / on 2nd notification

à la BANQUE / to the Bank 21/01/11  
à la SOCIÉTÉ / to the Company 21/01/11

Vous désirez voter par correspondance : cochez cette case et suivez les instructions.

Vous désirez donner pouvoir au Président de l'Assemblée : datez et signez en bas du formulaire.

Vous désirez donner pouvoir à une personne dénommée qui sera présente à l'Assemblée et votera à votre place : cochez cette case et inscrivez les coordonnées de cette personne.

## **Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2011**

### **A titre ordinaire**

1. Approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2009-2010 – Quitus aux administrateurs
2. Affectation du résultat de l'exercice – Fixation du dividende
3. Conventions et engagements réglementés
4. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2010-2011
5. Renouvellement du mandat du co-Commissaire aux Comptes titulaire
6. Nomination du co-Commissaire aux Comptes suppléant
7. Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions

### **A titre extraordinaire**

8. Modification de l'article 18 des statuts relatifs à l'affectation et à la répartition des bénéfices – dividende majoré
9. Renouvellement échelonné des mandats d'administrateurs

### **A titre ordinaire**

10. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Robert Baconnier
11. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Paul Jeanbart
12. Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Patricia Bellinger
13. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Michel Landel
14. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Peter Thompson
15. Pouvoirs

# Présentation des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2011

## 1. SUR LA PARTIE ORDINAIRE

### ▪ **Approbation des comptes annuels et consolidés (1<sup>ère</sup> résolution)**

Le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale, pour l'exercice 2009-2010, les comptes annuels de la société Sodexo qui font ressortir un bénéfice net de 262 millions d'euros, et les comptes consolidés du Groupe qui font ressortir un résultat net part du Groupe de 409 millions d'euros.

### ▪ **Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende (2<sup>ème</sup> résolution)**

Cette résolution a pour objet de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2009-2010 et à la distribution du dividende. Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'approuver la distribution en numéraire d'un dividende de 1,35 euro par action, en hausse de 6,3 % par rapport à l'exercice précédent. Le dividende sera mis en paiement à compter du 7 février 2011, étant précisé que la date de détachement du dividende sur Euronext Paris est le 2 février 2011 et la date à l'issue de laquelle seront arrêtées les positions qui, après dénouement, bénéficieront de la mise en paiement est le 4 février 2011.

### ▪ **Conventions et engagements réglementés (3<sup>ème</sup> résolution)**

Aucune convention ou engagement réglementé au sens des articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du Code de commerce n'a été conclu au cours de l'exercice 2009-2010. Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes indiquant l'absence de nouvelle convention ou engagement réglementé sur l'exercice 2009-2010 figure page 192 du Document de Référence 2009/2010. Celui-ci présente également les informations relatives aux conventions et engagements approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie pendant l'exercice 2009-2010.

### ▪ **Fixation des jetons de présence (4<sup>ème</sup> résolution)**

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de fixer à 530 000 euros, le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2010-2011 identique à celui fixé pour l'exercice précédent.

### ▪ **Mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant (5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> résolutions)**

Les mandats de la société PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux Comptes titulaire et de M. Patrick Frotié, Commissaire aux Comptes suppléant, viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale, conformément aux recommandations du Comité d'Audit, de renouveler PricewaterhouseCoopers Audit aux fonctions de Co-Commissaire aux Comptes titulaire et de nommer M. Yves Nicolas aux fonctions de Co-Commissaire aux Comptes suppléant, pour la durée légale de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016.

### ▪ **Achats par la Société de ses propres actions (7<sup>ème</sup> résolution)**

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler l'autorisation lui permettant de procéder à l'acquisition des actions de la Société en application des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

Cette autorisation serait valable pour une durée de 18 mois et remplacerait l'autorisation de même nature donnée par l'Assemblée Générale du 25 janvier 2010.

Elle permettrait de mettre en œuvre un programme de rachat des actions de la Société, dans la limite de 10 % du capital social à la date de l'Assemblée Générale, avec les caractéristiques suivantes :

- prix d'achat maximum par action : 70 euros ;
- montant global maximum : 750 millions d'euros ;
- pouvant être réalisé à tout moment, hors période d'offre publique, dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, et par tous moyens.

Les objectifs du programme de rachat d'actions sont détaillés dans la résolution soumise au vote de l'Assemblée Générale.

## **2. SUR LA PARTIE EXTRAORDINAIRE**

---

### **▪ Modification de l'article 18 des statuts relatifs à l'affectation et à la répartition des bénéfices – dividende majoré (8<sup>ème</sup> résolution)**

Le Conseil d'Administration souhaite récompenser à la fois l'engagement, la confiance et la fidélité des actionnaires détenant de manière stable et prolongée leurs actions Sodexo, c'est pourquoi il propose à l'Assemblée Générale de modifier l'article 18 3 b) des statuts afin d'y insérer la notion de dividende majoré.

Cette proposition permettrait à tout actionnaire justifiant, à la clôture d'un exercice, d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins de bénéficier d'une majoration de dividende revenant aux actions inscrites, égale à 10 % du dividende par action voté par l'Assemblée Générale. Le nombre d'actions éligibles à ces majorations ne pourrait excéder, pour un même actionnaire, 0,5 % du capital social.

Le premier dividende majoré ne pourrait être attribué, conformément à la loi française, avant la clôture du deuxième exercice suivant son introduction dans les statuts. Il s'appliquerait donc, pour la première fois, pour le paiement du dividende à distribuer au titre de l'exercice qui sera clos le 31 août 2013 (fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à se tenir à titre indicatif en janvier 2014) et bénéficierait alors aux actionnaires pouvant justifier d'une inscription nominative de leurs actions de façon continue depuis au moins le 31 août 2009.

### **▪ Renouvellement échelonné des mandats des administrateurs (9<sup>ème</sup> résolution)**

Afin de prévoir le renouvellement échelonné des mandats des membres du Conseil d'Administration visant à éviter un renouvellement en bloc et à favoriser le renouvellement harmonieux des administrateurs conformément au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF d'avril 2010, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler le mandat de deux administrateurs pour une durée exceptionnelle de 2 années.

## **3. SUR LA PARTIE ORDINAIRE**

---

### **▪ Renouvellements d'administrateurs (10<sup>ème</sup> à 14<sup>ème</sup> résolutions)**

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Robert Baconnier, Paul Jeanbart, Michel Landel, Peter Thompson et de Madame Patricia Bellinger viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011.

Conformément au dispositif prévu par la 9e résolution et aux recommandations du Comité des Nominations, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'une part, aux 10e et 11e résolutions, de renouveler le mandat d'administrateur de Messieurs Robert Baconnier et Paul Jeanbart pour une durée de deux exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2012 et d'autre part, aux 12e à 14e résolutions de renouveler le mandat d'administrateur de Messieurs Michel Landel et Peter Thompson et Madame Patricia Bellinger pour une durée de trois exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

Les notices biographiques de chacune des personnes précitées figurent aux pages 223 à 229 du Document de Référence 2009/2010.

### **▪ Pouvoirs pour accomplissement des formalités (15<sup>ème</sup> résolution)**

Cette résolution usuelle concerne la délivrance des pouvoirs nécessaires à l'effet d'accomplir toutes formalités consécutives aux résolutions prises par l'Assemblée Générale.



# Projet de résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2011

## 1. RÉOLUTIONS À TITRE ORDINAIRE

### ▪ Première résolution

*(Approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2009-2010 – Quitus aux administrateurs)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, du rapport du Président du Conseil d'Administration joint au rapport du Conseil d'Administration, du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et du rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration, approuve d'une part, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2010 tels qu'ils lui ont été présentés desquels il ressort un bénéfice net de 262 millions d'euros et d'autre part, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2010 desquels il ressort un bénéfice net part du Groupe de 409 millions d'euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes et/ou mentionnées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 août 2010.

### ▪ Deuxième résolution

*(Affectation du résultat de l'exercice – fixation du dividende)*

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2009-2010	261 581 611 euros
augmenté du report à nouveau figurant à la clôture de l'exercice 2009-2010	666 560 752 euros
<b>Soit un bénéfice distribuable de</b>	<b>928 142 363 euros</b>
De la manière suivante :	
• dividende (sur la base des 157 132 025 actions composant le capital social)	212 128 234 euros
• report à nouveau	716 014 129 euros
<b>TOTAL</b>	<b>928 142 363 euros</b>

L'Assemblée Générale décide par conséquent qu'un dividende de 1,35 euro sera distribué à chacune des actions de la Société ayant droit au dividende.

Il sera mis en paiement à compter du 7 février 2011, étant précisé que la date de détachement du dividende sur Euronext Paris est le 2 février 2011 et la date à l'issue de laquelle seront arrêtées les positions qui, après dénouement, bénéficieront de la mise en paiement est le 4 février 2011.

Dans l'hypothèse où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le montant du dividende correspondant à ces actions ne sera pas versé et sera affecté au report à nouveau.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts, sauf option pour le prélèvement libératoire forfaitaire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale donne acte au Conseil d'Administration du rappel du montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

	<b>Exercice 2008-2009</b> <b>(distribution en 2010)</b>	<b>Exercice 2007-2008</b> <b>(distribution en 2009)</b>	<b>Exercice 2006-2007</b> <b>(distribution en 2008)</b>
Dividende par action*	1,27 €	1,27 €	1,15 €
Montant total de la distribution	197 465 754 €	196 566 626 €	178 918 994 €

\* Dividende intégralement éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts (sauf option pour le prélèvement libératoire forfaitaire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts pour les dividendes perçus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008).

### ▪ **Troisième résolution**

*(Conventions et engagements réglementés)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux Comptes prévu à l'article L. 225-40 du Code de commerce, prend acte des informations visées dans ce rapport et du fait qu'aucune nouvelle convention ou nouvel engagement n'a été souscrit au cours de l'exercice clos le 31 août 2010.

### ▪ **Quatrième résolution**

*(Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2010-2011)*

L'Assemblée Générale décide de fixer à 530 000 euros le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2010-2011.

L'Assemblée Générale décide qu'il appartiendra au Conseil d'Administration de fixer la répartition et la date de mise en paiement desdits jetons de présence.

### ▪ **Cinquième résolution**

*(Renouvellement du mandat du co-Commissaire aux Comptes titulaire)*

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de co-Commissaire aux Comptes titulaire du Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, pour la durée légale de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016.

### ▪ **Sixième résolution**

*(Nomination du co-Commissaire aux Comptes suppléant)*

L'Assemblée Générale nomme M. Yves Nicolas aux fonctions de co-Commissaire aux Comptes suppléant, pour la durée légale de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016.

### ▪ **Septième résolution**

*(Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce à faire acheter par la Société ses propres actions en vue des finalités suivantes :

- attribuer des actions à des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ;
- annuler des actions par voie de réduction de capital dans les conditions prévues par la loi, compte tenu de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte du 25 janvier 2010 de la sixième résolution à caractère extraordinaire ;
- assurer la liquidité et animer le marché de l'action Sodexo par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- conserver des actions et, le cas échéant, les remettre ultérieurement lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- conserver des actions et, le cas échéant, les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, en tant que pratique de marché admise par l'Autorité des marchés financiers.

Ces opérations pourront être effectuées par tous moyens en Bourse ou de gré à gré, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et par acquisition ou cession de blocs.

Ces opérations pourront intervenir à tout moment, hors période d'offre publique, dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'Assemblée Générale fixe le nombre maximum d'actions pouvant être acquises au titre de la présente résolution à 10 % du nombre total des actions composant le capital de la Société à la date de la présente Assemblée Générale (ce qui représente, à titre indicatif, 15 713 202 actions), étant précisé que dans le cadre de l'utilisation de la présente autorisation, le nombre d'actions autodétenues devra être pris en considération afin que la Société reste en permanence dans la limite légale maximale de 10 % d'actions autodétenues.

L'Assemblée Générale décide que le prix maximum d'achat ne pourra excéder 70 euros par action, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société.

L'Assemblée Générale décide que le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 750 millions d'euros.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente autorisation est consentie pour une période de dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée et prive d'effet à compter de ce jour, à hauteur de la partie non encore utilisée, la délégation de même nature consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 25 janvier 2010 dans sa cinquième résolution.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour décider et effectuer la mise en œuvre de la présente autorisation, pour en préciser si nécessaire les termes et en arrêter les modalités, pour réaliser le programme d'achat, et notamment pour passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords, en vue de la tenue des registres d'achat et de vente d'actions, effectuer toutes déclarations et remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

## **2. RÉOLUTIONS À TITRE EXTRAORDINAIRE**

---

### **▪ Huitième résolution**

*(Modification de l'article 18 des statuts relatifs à l'affectation et à la répartition des bénéfiques – dividende majoré)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de modifier l'article 18 3 b) des statuts, afin d'y insérer la notion de dividende majoré.

En conséquence, l'article 18 3 b) actuellement libellé comme suit :  
« *le surplus est réparti entre les actionnaires.* »

Sera remplacé par le texte qui suit :

*« le surplus est réparti entre tous les actionnaires, chaque action donnant droit au même revenu. Toutefois, tout actionnaire qui justifie à la clôture d'un exercice, d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins et du maintien de celle-ci à la date de mise en paiement du dividende versé au titre dudit exercice, bénéficie d'une majoration du dividende revenant aux actions ainsi inscrites égale à 10 % du dividende versé aux autres actions, le dividende ainsi majoré étant, si nécessaire, arrondi au centime inférieur.*

*De même, tout actionnaire qui justifie, à la clôture d'un exercice, d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins et du maintien de celle-ci à la date de réalisation d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes par distribution d'actions gratuites, bénéficie d'une majoration du nombre d'actions gratuites à lui distribuer égale à 10 %, ce nombre étant arrondi à l'unité inférieure en cas de rompu.*

*Les actions nouvelles ainsi créées seront assimilées, pour le calcul des droits au dividende majoré et aux attributions majorées, aux actions anciennes dont elles sont issues.*

*Le nombre d'actions éligibles à ces majorations ne peut excéder, pour un même actionnaire, 0,5 % du capital social.*

*Les dispositions du présent paragraphe b) s'appliqueront pour la première fois pour le paiement du dividende à distribuer au titre de l'exercice qui sera clos le 31 août 2013 (fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à se tenir à titre indicatif en janvier 2014).* »

### ▪ **Neuvième résolution**

*(Renouvellement échelonné des mandats d'administrateurs)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de prévoir le renouvellement échelonné des mandats des membres du Conseil d'Administration visant à éviter un renouvellement en bloc et à favoriser le renouvellement harmonieux des administrateurs, conformément au Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées d'avril 2010.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide que l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, renouvellera le mandat de deux (2) administrateurs (venant à expiration ce jour) pour une durée exceptionnelle de deux (2) années.

## **3. RÉOLUTIONS À TITRE ORDINAIRE**

---

### ▪ **Dixième résolution**

*(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Robert Baconnier)*

En conséquence de l'adoption de la neuvième résolution qui précède, l'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de M. Robert Baconnier vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de deux exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2012.

### ▪ **Onzième résolution**

*(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Paul Jeanbart)*

En conséquence de l'adoption de la neuvième résolution qui précède, l'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de M. Paul Jeanbart vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de deux exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2012.

### ▪ **Douzième résolution**

*(Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Patricia Bellinger)*

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Mme Patricia Bellinger vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

### ▪ **Treizième résolution**

*(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Michel Landel)*

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de M. Michel Landel vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

### ▪ **Quatorzième résolution**

*(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Peter Thompson)*

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de M. Peter Thompson vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

### ▪ **Quinzième résolution**

*(Pouvoirs)*

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

# Rapport d'activité de l'exercice 2009-2010

## 1. SYNTHÈSE DE L'ACTUALITÉ DE L'EXERCICE

Le modèle de développement de Sodexo repose depuis ses origines sur la croissance interne : celle-ci provient de l'immense potentiel du marché de la sous-traitance à travers le monde.

Le Groupe se positionne comme le partenaire stratégique de ses clients, proposant des solutions globales de services de Qualité de Vie au Quotidien. En effet, Sodexo crée, pilote et met en œuvre des solutions, qui permettent à ses clients d'améliorer leurs performances en renforçant la motivation de leurs collaborateurs, l'efficacité de leur organisation et l'optimisation de leurs infrastructures.

Le Groupe a poursuivi en 2009-2010 une transformation initiée l'an dernier avec une redéfinition de son positionnement stratégique dont l'objectif est double : se différencier et se mettre en position de saisir de nouvelles opportunités de croissance pour les années à venir.

Cette évolution a conduit Sodexo à changer en septembre 2009 le libellé de ses services. Ainsi :

- Services de Restauration et de Facilities Management est devenu Solutions de Services sur Site ;
- Chèques et Cartes de Services est devenu Solutions de Motivation.

En 2009-2010, Sodexo a consacré une part importante de ses investissements à cet objectif de transformation et à la mise en œuvre de cette stratégie de long terme. En parallèle, Sodexo a poursuivi son développement grâce aux solutions de services globales innovantes et ses performances financières ont été satisfaisantes et supérieures aux objectifs fixés en début d'exercice.

### 1.1 Croissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de Sodexo pour l'exercice 2009-2010 s'élève à 15,3 milliards d'euros, soit une croissance totale de + 3,9 %. La croissance interne du Groupe a atteint 2,5 %, un niveau supérieur aux objectifs annoncés en début d'exercice. En effet, la croissance interne a repris au cours de l'exercice, grâce notamment au succès des offres globales de services proposées par le Groupe.

La croissance interne de l'activité Solutions de Services sur Site s'élève à + 2,3 %, portée en particulier par un bon développement commercial dans les solutions de services à la Justice, en France notamment, en Défense et en Amérique latine.

L'essentiel des 7,3 % de croissance interne de l'activité Solutions de Motivation provient de l'excellente performance des équipes en Amérique latine. Le volume d'émission de l'activité Solutions de Motivation a atteint 12,5 milliards d'euros à comparer à 12,1 milliards d'euros pour l'exercice précédent.

### 1.2 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est de 771 millions d'euros. Hors effets de change, la progression est de + 9,5 %, ce qui représente une amélioration de la marge opérationnelle de 0,3 %.

Cette bonne performance s'explique par l'amélioration de la rentabilité de l'activité Solutions de Services sur Site en Europe, au Royaume-Uni et en Irlande ainsi que dans le Reste du monde. L'introduction de la Contribution Économique Territoriale (CET) en remplacement de la Taxe Professionnelle en France a elle aussi contribué à hauteur de 22 millions d'euros à l'évolution positive du résultat opérationnel <sup>(1)</sup>.

L'activité Solutions de Motivation a également contribué à la croissance du résultat opérationnel du Groupe hors effets de change. Toutefois, elle a été fortement affectée par les variations monétaires consécutives à la dévaluation du Bolivar Fuerte intervenue en janvier 2010 au Venezuela.

À taux de change courants, le résultat opérationnel consolidé progresse de + 3,4 % et la marge opérationnelle consolidée de Sodexo s'établit à 5,1 %, soit au même niveau qu'au cours de l'exercice 2008-2009.

<sup>(1)</sup> (La Taxe Professionnelle était comptabilisée comme charge dans le résultat opérationnel en 2008-2009 alors que la CET (à hauteur de la CVAE) représente désormais une charge d'impôt). L'impact sur le résultat net part du Groupe n'est pas significatif.

### **1.3 Génération de liquidités**

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité s'élevèrent à plus d'un milliard d'euros. Cette importante génération de liquidités démontre une nouvelle fois la qualité du modèle financier de Sodexo, un atout majeur dans la conjoncture actuelle. Ainsi, l'endettement net (dette financière moins trésorerie globale) ne représente plus que 24 % des capitaux propres du Groupe contre 38 % au 31 août 2009 et les dettes financières brutes rapportées à l'autofinancement affichent un ratio de 3,6 années (à comparer à quatre années au 31 août 2009).

### **1.4 Poursuite du développement avec des offres globales innovantes**

En Belgique, Sodexo Solutions de Motivation a innové en lançant l'Eco Pass pour le gouvernement belge qui souhaite encourager la consommation de produits et de services écologiques. Un grand nombre d'entreprises ont déjà décidé de rallier ce programme, ce qui leur permet d'améliorer le pouvoir d'achat de leurs collaborateurs en leur proposant des Eco Pass exonérés de charges sociales et de cotisations de sécurité sociale.

Sodexo a conclu le plus important contrat jamais signé en France dans ce domaine et se voit confier la gestion pour le ministère de la Justice, de 22 établissements pénitentiaires pendant six à huit ans. Outre les services de maintenance, la restauration des détenus et des personnels, la blanchisserie, le transport des détenus, le client bénéficie des programmes de réinsertion conçus par Sodexo.

Sodexo a signé un contrat avec GlaxoSmithKline (GSK), l'une des premières entreprises pharmaceutiques mondiales, pour des solutions intégrées de Services sur Site. Sodexo accompagnera GSK dans sa recherche d'une efficacité opérationnelle accrue sur plus de 50 sites en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Asie-Pacifique et assurera la mise en œuvre d'une vaste gamme de services tels que les services aux laboratoires et la logistique. Le déploiement de ce contrat a commencé mi-juillet 2010.

Rugby World Cup Limited (RWC) a accordé une nouvelle fois à la joint-venture entre Sodexo et Mike Burton Group, le contrat d'exclusivité portant sur la conception, la mise en œuvre et la commercialisation des programmes officiels de voyages et d'hospitalité des Coupes du Monde de Rugby 2015 en Angleterre et 2019 au Japon. Sodexo sera également partenaire de RWC en 2011 en Nouvelle-Zélande.

Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres (LOCOG) a choisi Sodexo, à travers sa filiale Prestige Ticketing Limited, détenue avec Mike Burton Group, comme partenaire exclusif pour la conception, la mise en œuvre et la commercialisation des programmes officiels de voyages et d'hospitalité des Jeux Olympiques de Londres en 2012.

Enfin, Sodexo a signé et démarré un contrat avec KPN, le premier opérateur de télécommunications des Pays-Bas pour une solution de services globale. Une équipe de 100 collaborateurs Sodexo répond aux besoins du client en assurant une vingtaine de services dans 50 bâtiments répartis sur plus de 350 000 m<sup>2</sup> à travers le pays.

### **1.5 Actions menées pour faire des ressources humaines un avantage compétitif**

Fort de la conviction que l'engagement des collaborateurs est en effet une source essentielle de satisfaction pour les clients et les consommateurs et donc un véritable avantage concurrentiel, le Groupe a conduit plusieurs actions importantes en 2009-2010 autour de ses deux objectifs principaux : avoir des ressources humaines ayant des compétences suffisantes pour répondre aux attentes de ses clients, disponibles en quantité et représentatives de la diversité et être parmi les employeurs mondiaux les plus appréciés de ses collaborateurs.

Plus de 300 000 collaborateurs ont ainsi eu l'opportunité de développer leurs compétences et d'élargir leurs possibilités d'évolution professionnelle. Sodexo a par exemple, ouvert une *Facilities Management Academy* en Italie et au Canada en partenariat avec l'IFMA (*International Facility Management Association*).

L'effort de sensibilisation à la diversité a été accentué. À titre d'exemple, 4 000 managers européens ont ainsi eu l'opportunité de participer à la formation « L'esprit d'inclusion » portant à 30 000 le nombre de collaborateurs du Groupe ayant déjà participé à ce programme. Autre initiative majeure, la création de SWIFT (*Sodexo Women's International Forum for talent*), un groupe de travail qui a pour mission de proposer des actions concrètes pour renforcer la représentation des femmes au sein du management et plus particulièrement au sein des instances dirigeantes du Groupe.

Par ailleurs, une troisième enquête d'engagement mondiale a été menée dans 60 pays (couvrant plus de 98 % des effectifs du Groupe). Le taux d'engagement total atteint 55 % <sup>(1)</sup>, en augmentation de 7 points par rapport à celui de l'enquête de 2008. De plus, 85 % des collaborateurs évaluent Sodexo comme un meilleur employeur que ses concurrents.

Enfin, dans le cadre de sa volonté de rester une référence pour la profession en matière de relations sociales, la Direction générale de Sodexo a confié en 2009-2010 à un cabinet indépendant une mission de diagnostic portant sur l'application de certains principes et conventions établis par l'OIT (Organisation Internationale du Travail) dans un échantillon de neuf pays parmi les plus importants pour le Groupe.

Ce diagnostic n'a pas mis en évidence de manquements importants mais a émis des recommandations concernant une meilleure formalisation des politiques de Sodexo dans les différents pays. Le Comité Exécutif du Groupe a ainsi intégré un volet « Droits sociaux de l'homme au travail » aux procédures d'audit interne du Groupe, dont les résultats seront présentés régulièrement au Conseil d'Administration.

## 1.6 Distinctions importantes

Pour la troisième année consécutive, Sodexo a été récompensé pour son engagement en matière de développement durable en se voyant attribuer deux distinctions majeures par *Sustainable Asset Management (SAM)* dans l'édition 2010 de son *Sustainability Yearbook* : « *SAM Sector Leader 2010* » et « *SAM Gold Class 2010* ».

Sodexo a également rejoint la prestigieuse liste des « *World's Most Admired Companies 2010* » publiée par le magazine *FORTUNE*.

Par ailleurs, Sodexo a été reconnu pour la deuxième année consécutive comme l'une des « Entreprises les Plus Éthiques au Monde » par l'Institut américain Ethisphere, pour le niveau élevé de ses standards d'éthique et de ses pratiques socialement responsables.

Enfin Sodexo a été classé au 3<sup>e</sup> rang mondial des entreprises de service les plus performantes par l'IAOP (*International Association of Outsourcing Professionals*), l'organisation mondiale des professionnels de l'externalisation. C'est la cinquième année consécutive que Sodexo figure parmi les cinq premières entreprises du palmarès « *Global Outsourcing 100* » et la troisième année qu'elle est l'entreprise la mieux classée dans la catégorie « *Facility Management* ». Il convient par ailleurs de souligner que Sodexo est aussi la première entreprise française dans ce palmarès.

## 2. LES CHIFFRES DE L'EXERCICE 2009-2010

---

Les 33 543 sites du Groupe se répartissent de la façon suivante :

- 17 219 entreprises et administrations (dont les établissements des segments de clientèle Sports et Loisirs) ;
- 6 176 écoles et universités ;
- 4 292 établissements de santé ;
- 2 917 résidences pour seniors ;
- 1 652 Bases-Vie ;
- 1 168 sites en Défense ;
- 119 en Justice (établissements pénitentiaires).

Sodexo est implanté dans 80 pays et employait, en fin d'exercice 2009-2010, près de 380 000 personnes.

---

<sup>(1)</sup> Pourcentage de collaborateurs ayant répondu aux six questions relatives à l'engagement avec une note moyenne supérieure ou égale à 4,5 sur une échelle croissante de 1 à 6.

## 2.1 L'évolution du compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2009-2010	Exercice 2008-2009	Variation à taux de change courants	Variation à taux de change constants
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>15 256</b>	<b>14 681</b>	<b>3,9 %</b>	<b>3,7 %</b>
Coût des ventes	(12 853)	(12 366)		
<b>Marge brute</b>	<b>2 403</b>	<b>2 315</b>	<b>3,8 %</b>	<b>6,0 %</b>
Charges commerciales	(226)	(221)		
Charges administratives	(1 377)	(1 322)		
Autres produits opérationnels	12	5		
Autres charges opérationnelles	(41)	(31)		
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>771</b>	<b>746</b>	<b>3,4 %</b>	<b>9,5 %</b>
Produits financiers	62	74		
Charges financières	(212)	(194)		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	14	12		
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>635</b>	<b>638</b>	<b>- 0,5 %</b>	<b>4,7 %</b>
Impôt sur les résultats	(205)	(216)		
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>430</b>	<b>422</b>	<b>1,9 %</b>	<b>6,4 %</b>
Part revenant aux minoritaires	21	29		
<b>PART REVENANT AU GROUPE</b>	<b>409</b>	<b>393</b>	<b>4,1 %</b>	<b>5,9 %</b>
<b>Résultat part du Groupe par action (en euros)</b>	<b>2,64</b>	<b>2,54</b>		
<b>Dividende par action (en euros) <sup>(1)</sup></b>	<b>1,35</b>	<b>1,27</b>		

(1) Proposé à l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011.

### 2.1.1 Variation de périmètre

Les principales variations du périmètre de consolidation du Groupe proviennent des acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent. Elles ont été consolidées dans les comptes du Groupe :

- Score en France depuis le 30 septembre 2008 ;
- Zehnacker en Allemagne depuis le 12 décembre 2008 ;
- Sodexo India (ex-RKHS) en Inde depuis le 1er avril 2009 ;
- Comfort Keepers aux États-Unis depuis le 19 août 2009.

### 2.1.2 Effets de change

L'effet de change est déterminé en appliquant les taux de change moyens de l'exercice précédent aux montants de l'exercice en cours.

Impact des taux de change en millions d'euros sur	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel	Résultat Net
Euro/Dollar US	- 47	- 2	- 0,9
Euro/Livre sterling	- 12	- 0,5	- 0,5
Euro/Bolivar Fuerte vénézuélien	- 158	- 66	- 20
Euro/Real brésilien	+ 87	+ 17	+ 7

La principale variation de l'exercice a été relative à la dévaluation du Bolivar Fuerte (Venezuela) intervenue en janvier 2010. Par ailleurs la progression du Réal brésilien de 17 % par rapport à l'euro en un an a plus que compensé les effets négatifs des évolutions de taux de change Euro/Dollars US et Euro/Livre sterling.

Au total, pour l'exercice 2009-2010, les activités situées hors de la zone Euro ont représenté 67,9 % du chiffre d'affaires (dont 37 % en Dollars US) et 84,8 % du résultat opérationnel (dont 37 % en Dollars US et 15 % en Réal brésilien).



### **2.1.3 Le chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires consolidé de Sodexo s'est apprécié de 575 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 15 256 millions d'euros.

Sa croissance totale de + 3,9 % du chiffre d'affaires se répartit de la façon suivante :

- une croissance interne du chiffre d'affaires de + 2,5 % ;
- une progression de + 1,2 % liée aux acquisitions et aux changements de périmètre ;
- des effets de change pour + 0,2 %.

Par ailleurs les principaux indicateurs de performance du Groupe reflètent :

- une amélioration du taux de fidélisation des clients, qui passe de 93,5 % en 2008-2009 à 94,2 %, notamment grâce à une excellente performance en Amérique du Nord ;
- une faible croissance du chiffre d'affaires sur sites existants de 2 % pour l'ensemble du Groupe, mais proche de zéro en Europe continentale et au Royaume-Uni ;
- un taux de développement (gain de nouveaux contrats) de 8 % à comparer aux 6 % réalisés en 2008-2009.

Sodexo a enregistré une croissance interne dans les Solutions de Services sur Site avec :

- une progression modérée en Amérique du Nord (+ 1,9 %) tirée essentiellement par les segments de l'Éducation, de la Santé et des Seniors qui ont atténué la baisse enregistrée en Entreprises ;
- une amélioration en Europe continentale (+ 1,7 %) résultant d'un fort développement commercial dans certains pays comme la France et les Pays-Bas ;
- une baisse d'activité (- 1,7 %) au Royaume-Uni et en Irlande, en particulier dans les segments Entreprise et Sports et Loisirs ;
- une croissance solide (+ 7,5 %) dans le Reste du monde malgré l'arrivée à échéance de certains grands contrats en Base-Vie ; cette progression est due, notamment à un bon développement en Amérique latine et à un grand dynamisme de Sodexo en Asie.

Enfin, la croissance interne de l'activité de Solutions de Motivation atteint + 7,3 % avec des effets contrastés : progression solide en Amérique latine mais recul en Europe centrale.

### **2.1.4 Progression du résultat opérationnel**

À 771 millions d'euros, le résultat opérationnel progresse de + 3,4 % par rapport à l'exercice précédent et de + 9,5 % à taux de change constants.

L'évolution du résultat opérationnel hors effet de change s'explique principalement par une progression de la rentabilité dans l'activité Solutions de Services sur site :

- en Europe continentale traduisant notamment l'intégration réussie de Zehnacker, leader dans le segment de la santé en Allemagne et spécialiste de l'offre globale de services et une amélioration de la performance en Suède ;
- au Royaume-Uni et en Irlande ;
- dans le Reste du monde (Amérique latine, Asie et Bases-Vie).

Il tient compte également de la croissance dans l'activité Solutions de Motivation.

En revanche, en Amérique du Nord, le résultat opérationnel est en léger recul compte tenu d'une activité plus réduite dans les services de Conciergerie dans la conjoncture actuelle et du règlement d'un contentieux pour 15 millions d'euros.

Enfin il convient de noter que l'introduction de la CET (Contribution Économique Territoriale) en remplacement de la Taxe Professionnelle en France a contribué à hauteur de 22 millions d'euros dans l'évolution positive du résultat opérationnel consolidé.

Par ailleurs, l'évolution des taux de change par rapport à l'exercice précédent diminue le résultat opérationnel de 47 millions d'euros par effet de conversion des taux de change, dont l'impact principal provient de la dévaluation du Bolivar Fuerte au Venezuela intervenue en janvier 2010.

Ainsi, la marge opérationnelle consolidée ressort à 5,1 %, niveau comparable à celui de l'exercice précédent. Hors effet de change, la progression de la marge opérationnelle aurait été de 0,3 %.

## 2.2 Analyse de l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel par activité

Chiffre d'affaires par activité (en millions d'euros)	2009-2010	2008-2009	Variation à taux de change courant	Variation à taux de change constant
<b>Solutions de Services sur Site</b>				
Amérique du Nord	5 850	5 730	2,1 %	2,3 %
Europe continentale	5 289	5 074	4,3 %	3,7 %
Royaume-Uni et Irlande	1 252	1 285	- 2,6 %	- 1,7 %
Reste du monde	2 194	1 900	15,4 %	10,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>14 585</b>	<b>13 989</b>	<b>4,3 %</b>	<b>3,5 %</b>
<b>Solutions de Motivation</b>	<b>689</b>	<b>711</b>	<b>- 3,1 %</b>	<b>7,3 %</b>
<b>Élimination du chiffre d'affaires interne</b>	<b>(18)</b>	<b>(19)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>15 256</b>	<b>14 681</b>	<b>3,9 %</b>	<b>3,7 %</b>

Résultat opérationnel par activité (en millions d'euros)	2009-2010	2008-2009	Variation à taux de change courant	Variation à taux de change constant
<b>Solutions de Services sur Site</b>				
Amérique du Nord	281	297	- 5,4 %	- 5,1 %
Europe continentale	233	183	27,3 %	26,8 %
Royaume-Uni et Irlande	57	52	9,6 %	9,6 %
Reste du monde	70	57	22,8 %	15,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>641</b>	<b>589</b>	<b>8,8 %</b>	<b>8,1 %</b>
<b>Solutions de Motivation</b>	<b>215</b>	<b>247</b>	<b>- 13 %</b>	<b>7,3 %</b>
<b>Frais de direction générale</b>	<b>(67)</b>	<b>(71)</b>		
<b>Éliminations</b>	<b>(18)</b>	<b>(19)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>771</b>	<b>746</b>	<b>3,4 %</b>	<b>9,5 %</b>

### 2.2.1 Solutions de Services sur Site

Cette activité représente 95,5 % du chiffre d'affaires consolidé et 75 % du résultat opérationnel consolidé avant frais de Direction Générale.

Le chiffre d'affaires de l'activité Solutions de Services sur Site s'élève à 14,6 milliards d'euros, en progression de + 3,5 % hors effets de change. La croissance interne est de + 2,3 %. Après un premier trimestre en recul, la croissance interne a repris au cours du reste de l'exercice.

2009-2010 a été marqué par :

- une croissance interne de + 2 % en **Entreprises et Administrations**, portée notamment par un développement satisfaisant dans les sous-segments de la Justice et de la Défense ;
- une progression de + 2,6 % en **Santé et Seniors**, progression plus modérée que dans un passé récent due souvent à l'attentisme des clients potentiels dans leurs prises de décision ;
- une hausse en **Éducation**, à + 2,3 %, résultant de la croissance des inscriptions dans les universités, mais compensée par la baisse conjoncturelle des dépenses des étudiants et de leur famille.

Le résultat opérationnel de l'activité Solutions de Services sur Site augmente de 52 millions d'euros à 641 millions d'euros, soit une marge opérationnelle de 4,4 %, en progression de + 0,2 % par rapport à l'exercice 2008-2009.

## **Analyse par zone géographique**

### **En Amérique du Nord**

Le chiffre d'affaires en Amérique du Nord atteint 5,9 milliards d'euros, pour une croissance interne de + 1,9 %.

À - 1,6 %, le segment **Entreprises et Administrations** est en recul par rapport à l'exercice précédent en raison de l'absence de reprise du marché de l'emploi dans les grandes entreprises et de la réduction importante de leurs dépenses discrétionnaires.

Toutefois, la montée en puissance de contrats de solutions de services globales avec des groupes tels que Procter & Gamble, GlaxosmithKline et Campbell Soup a permis une meilleure progression des activités de Sodexo au second semestre de l'exercice. Parmi les succès commerciaux récents, il convient de citer les nouveaux contrats tels que Abbott Pharmaceuticals (Porto Rico), Henkel of America, Toyota (Georgetown, Kentucky), Google Inc., British Aerospace, Bayer (Ontario, Canada) et Hydro Québec (Québec, Canada).

En outre, choisi par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Vancouver (COVAN), Sodexo a pris en charge la restauration et l'entretien des chambres des deux villages d'athlètes à Whistler et Vancouver (Colombie Britannique). Un millier de collaborateurs du Groupe ont ainsi contribué à la Qualité de Vie au Quotidien des athlètes, des officiels et des personnels engagés dans ces Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver qui se sont déroulés en février et mars 2010.

En **Santé et Seniors**, la croissance interne du chiffre d'affaires s'élève à + 2,9 %. Le taux de fidélisation des clients est demeuré élevé et bien supérieur à l'objectif de 95 % que le Groupe s'est fixé. La croissance interne a été plus modérée que dans un passé récent, essentiellement pour deux raisons :

- une inflation quasiment nulle ;
- un développement commercial ralenti compte tenu de la plus grande complexité des offres globales de solutions de services et de l'attentisme des clients et prospects face à la conjoncture actuelle.

Par ailleurs, l'intégration de Comfort Keepers (spécialiste des services non médicalisés à domicile aux Seniors) vient élargir l'offre globale de Sodexo pour les seniors et contribue à la croissance avec l'ouverture de nouvelles franchises.

Parmi les contrats gagnés en 2009-2010, on citera Abbott Northwestern Hospital (Minneapolis, Minnesota), Jefferson Regional Medical Center, Cheyenne Regional Medical Center, Bridgewater Retirement Community (Bridgewater, Virginie) et Trident Regional Medical Center (Charleston, Caroline du Sud), San Francisco General Hospital Medical Center et la chaîne de résidences pour seniors Kisco Senior Living.

En **Éducation**, la croissance interne du chiffre d'affaires s'établit à + 2,9 %. Cette évolution provient :

- de la hausse du nombre d'étudiants et d'élèves participant à des programmes de restauration dans les universités et les écoles ;
- d'une maîtrise plus stricte des dépenses de la part des étudiants et de leurs familles.

Parmi les contrats importants remportés au cours de l'exercice, citons University of Washington (Seattle, Washington), University of Michigan Ann Harbor, Kansas State University Manhattan, Monroe Community College Rochester, N.Y., Fort Wayne Community School District, Thomas County School District (Thomasville, Géorgie) et Spartanburg School District (Caroline du Sud).

Les équipes de Sodexo en Amérique du Nord ont reçu de nombreuses récompenses :

Sodexo a été classé en tête des 50 meilleures entreprises en matière de Diversité du classement 2010 établi par le magazine de référence américain *Diversity Inc.* Cette première place récompense la capacité de Sodexo à faire de la Diversité et de l'Inclusion un levier de développement. Sodexo est par ailleurs distingué dans des classements thématiques en remportant la première place pour la présence des femmes parmi les dirigeants et pour le recrutement et la fidélisation de collaborateurs issus de minorités.

Sodexo a remporté le prix « *Virtual Event Excellence* » en 2009 pour sa première session de formation en ligne. Un programme qui a permis à 4 500 cadres de Sodexo Éducation aux États-Unis (soit 95 %) d'échanger des bonnes pratiques, d'acquérir de nouvelles compétences et de découvrir les nouveautés du marché de l'éducation.

Au *National Restaurant Show* de Chicago de mai 2010, le Mess 590 du camp d'entraînement des recrues de Parris Island en Caroline du Sud a été le premier mess à recevoir le « *United States Marine Corps Hill Award* » pour la qualité de ses services de restauration.

Sodexo a reçu de la part du magazine *Workforce Management* l'Optimas Award 2009 qui récompense une stratégie innovante de recrutement et de fidélisation de toutes les générations au travail.

Par ailleurs, Sodexo a constaté au cours de l'exercice 2009-2010 un activisme accru sur certains des sites de ses clients de la part d'un syndicat américain représentant moins de 5 % des effectifs de Sodexo aux États-Unis. Cette situation n'a pas eu d'impact significatif sur ses performances.

Le résultat opérationnel s'élève à 281 millions d'euros, en recul de - 5,1 % (hors effet de change) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution tient compte :

- d'un règlement de 15 millions d'euros suite à l'investigation menée par le New York Attorney General (NYAG) sur les acteurs de la restauration collective dans les écoles dans le cadre de l'application du *National School Lunch Program* ;
- d'une baisse des résultats des services de conciergerie liée à la conjoncture et, par conséquent, aux décisions de restructuration.

Hors ces deux éléments, le résultat opérationnel continue à progresser grâce aux gains de productivité sur sites et à une maîtrise stricte des frais de structure.

La marge opérationnelle ressort à 4,8 % contre 5,2 % pour l'exercice précédent.

### **En Europe continentale**

En Europe continentale, le chiffre d'affaires atteint 5,3 milliards d'euros, soit une progression de 4,3 % se décomposant de la manière suivante :

- une croissance interne de 1,7 % ;
- des effets de périmètre liés à l'intégration des acquisitions récentes de Zehnacker en Allemagne et de Score en France pour 2 % ;
- des effets de change de + 0,6 %.

En dépit d'un environnement toujours difficile, le chiffre d'affaires en **Entreprises et Administrations** enregistre une croissance interne de 1,8 %.

Cette hausse provient notamment :

- de la contribution au cours du deuxième semestre des nouveaux contrats portant sur des solutions de service intégrées tels que le ministère de la Justice en France et KPN aux Pays-Bas ;
- d'un développement commercial soutenu en Russie et en Europe centrale avec par exemple le constructeur de véhicules utilitaires Kamaz, la tournée du Cirque du Soleil, Salym Petroleum et PSA Peugeot Citroën en Russie et Audi en Hongrie.

En **Santé et Seniors**, la croissance interne du chiffre d'affaires ressort à +1,3 %, reflétant une faible croissance sur site, mais une montée en puissance de certains contrats, notamment en Belgique (comme UZ Gent) et en Suède (tel que le *Stockholm City Council*). Toutefois, comme en Amérique du Nord, le développement commercial est resté modéré compte tenu de l'attentisme des décideurs chez les clients potentiels.

Parmi les succès commerciaux de l'exercice figurent Universitätsklinikum Schleswig-Holstein Campus Kiel (Kiel, Allemagne), H. Juan Grande Jerez (Jerez, Espagne), A.P.S.P. Civica di Trento (Trento, Italie), Centre Médico-Chirurgical de l'Europe (Port -Marly, France), la Polyclinique Saint-François, Groupe Vitalia (Désertines, France) et l'hôpital de Naberezhnye Chelny en Russie.

La croissance interne en **Éducation** (+ 2,4 %) a été essentiellement portée par la croissance sur sites et les gains de contrats remportés lors de l'exercice précédent en France, en Hongrie et en Suède.

Parmi les nouveaux contrats de l'exercice, signalons l'EDHEC (Lille, France), les écoles de Sagrate et de Cassano d'Adda (Italie), celles de la Ville d'Helsingborg (Suède) et Enka Schools à Istanbul (Turquie).

Sodexo a reçu un certain nombre de distinctions récompensant le travail accompli par ses équipes telles que :

Le prestigieux EuroFM Award 2010 a été attribué à Sodexo et Procter & Gamble dans la catégorie « *Partners Across Borders* » pour l'innovation et la cohérence des services de *Facilities Management* déployés dans plusieurs pays européens (mais également en Amérique du Nord et en Asie).

Aux Pays-Bas, Sodexo a reçu le « Prix 2009 du Retour sur Investissement » décerné par la Municipalité de Rotterdam pour son aide et sa contribution au développement de l'emploi local.

En France, Sodexo a été récompensé par le « Trophée Mieux Vivre en Entreprise » remis par RH&M, qui souligne les actions innovantes conduites par Sodexo pour améliorer la qualité de vie au travail et en particulier pour son initiative « Écoute et Vigilance » de soutien psychologique aux salariés.

Sodexo s'est vu remettre en République Tchèque le prix « *Corporate Social Responsibility* » pour son approche globale de la responsabilité sociale de l'entreprise et ses initiatives menées dans le cadre de son programme STOP Hunger : journée des volontaires, dons alimentaires et financiers et collecte de fonds.

Le résultat opérationnel s'élève à 233 millions d'euros en progression de 50 millions d'euros, soit + 27 %, par rapport à l'exercice 2008-2009. L'introduction de la CET (Contribution Économique Territoriale) en remplacement de la Taxe Professionnelle en France a contribué à hauteur de 19 millions d'euros à l'évolution positive du résultat opérationnel <sup>(1)</sup>.

Par ailleurs, les progrès réalisés s'expliquent par :

- l'amélioration de la rentabilité en Suède : des charges de restructuration, de renégociation et de sortie de certains contrats devenus non rentables avaient pesé sur l'exercice précédent ;
- l'intégration de Zehnacker qui porte ses premiers fruits ;
- une activité estivale en Sports et Loisirs en France en hausse par rapport à l'exercice 2008-2009 ;
- une stricte maîtrise dans les frais de structure qui a permis d'améliorer l'efficacité de l'organisation.

La marge opérationnelle passe ainsi de 3,6 % au cours de l'exercice 2008-2009 à 4,4 % en 2009-2010.

### **Au Royaume-Uni et en Irlande**

Le chiffre d'affaires atteint 1,3 milliard d'euros, en retrait de - 1,7 % à taux de changes constants.

Le chiffre d'affaires en **Entreprises et Administrations** recule sur l'ensemble de l'exercice de - 2,8 %, notamment du fait :

- de la baisse importante des dépenses discrétionnaires impactant les événements en Sports et Loisirs ;
- du taux de fidélisation des clients encore faible lors de l'exercice précédent.

Toutefois, cette baisse a été limitée grâce à l'ouverture, sur les six derniers mois de l'exercice, de nouveaux contrats de solutions globales avec des clients tels que GSK.

Dans les solutions de services à la Justice, Sodexo a su apporter des solutions innovantes à l'administration pénitentiaire britannique et a participé à l'extension de ses contrats pour les sites de Bronzefield et Forest Bank.

Par ailleurs, fort d'un savoir faire et d'un partenariat reconnu, Sodexo a été choisi à travers sa filiale Prestige Ticketing Limited, détenue avec Mike Burton Group, comme partenaire stratégique pour des prestations d'hospitalité du LOCOG (*The London 2012 Organising Committee*) pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de juillet 2012.

Un autre contrat prestigieux a été signé en fin d'exercice en joint venture avec Mike Burton portant sur le contrat d'hospitalité de la Coupe du monde de Rugby de 2015 au Royaume-Uni et de 2019 au Japon.

Fin janvier 2009, Sodexo avait rejoint le consortium Metrix, retenu comme participant final exclusif à l'appel d'offres pour le compte du ministère de la Défense britannique relatif à la conception et à la mise en œuvre d'un projet destiné à répondre aux besoins de formation sur 30 ans des forces armées, (projet dénommé « *Defence Training Review* »). Dans le cadre de son budget d'austérité, le gouvernement britannique a annoncé par voie parlementaire, le 18 octobre 2010, l'arrêt du système d'approvisionnement exclusif dans sa forme actuelle de ce projet.

---

<sup>(1)</sup> La Taxe Professionnelle était comptabilisée comme charge dans le résultat opérationnel en 2008-2009 alors que la CET (à hauteur de la CVAE) représente désormais une charge d'impôt. L'impact sur le résultat net part du Groupe n'est pas significatif.

Depuis cette annonce, Sodexo continue néanmoins à travailler avec le ministère de la Défense sur le site désigné pour ce projet au Pays de Galles, et plus généralement sur des solutions qui apporteront des solutions plus adaptées aux besoins de formation à moyen terme des forces armées.

Toujours favorisé par la montée en puissance de certains contrats signés au cours des exercices précédents pour des solutions globales de services dans le cadre de Partenariats Public Privé (PPP) (tels que Manchester Royal Infirmary et North Staffordshire Hospital), le segment **Santé et Seniors** est resté en croissance (+ 5,2 %). Au cours d'un exercice marqué par les incertitudes électorales, le développement commercial est resté modéré.

En recul de - 6,5 %, le chiffre d'affaires en **Éducation** traduit la grande sélectivité commerciale de Sodexo dans les écoles publiques. À noter néanmoins, un développement réussi dans les universités, notamment dans la gestion des services « hôteliers » sur les campus de Medway, Sheffield et Lincoln.

En matière de distinctions :

- au Royaume-Uni, Sodexo a été nommé pour la deuxième année consécutive parmi les meilleurs « *Business Superbrands* » du pays ;
- Sodexo a remporté le prix « *Healthyliving* » sur 31 nouveaux sites en Ecosse pour son engagement à proposer des menus sains et équilibrés. Parmi eux : Strathalian School, première école indépendante écossaise à obtenir ce prix, six tribunaux et quatre sites du gouvernement écossais ;
- à l'issue d'une évaluation rigoureuse des prisons d'Addiewell, Bronzefield et Peterborough, Sodexo a reçu le très prestigieux « *International Safety Award* » du *British Safety Council* pour son engagement à développer une véritable culture d'entreprise dans ce domaine ;
- *Tillery Valley*, filiale de Sodexo, obtient la « *Carbon Trust Standard Accreditation* » en avril 2010. TVF est la première entreprise de services de restauration du Pays de Galles à obtenir cette certification qui reconnaît ses efforts dans la lutte contre les émissions de carbone ;
- Sodexo a réussi un « but en or » en remportant, lors de la réunion annuelle des « *Football Hospitality Awards* », le prix du Meilleur Directeur, pour les prestations assurées au sein des clubs d'Everton, Newcastle United et Aberdeen.

Le résultat opérationnel s'élève à 57 millions d'euros, en hausse de +9,6 % (également + 9,6 % hors effets de change). Cette progression résulte d'une efficacité accrue dans la gestion sur site sur l'ensemble des segments ainsi que d'une bonne maîtrise des frais de structure.

La marge opérationnelle progresse par rapport à l'exercice 2008-2009 de + 0,5 %, pour atteindre 4,6 %.

### **Reste du monde**

Dans le Reste du monde (Amérique latine, Moyen-Orient, Asie, Afrique, Australie et Bases-Vie), le chiffre d'affaires ressort à près de 2,2 milliards d'euros, pour une croissance interne de 7,5 %.

L'accélération de la croissance en Amérique latine et en Asie s'est confirmée au cours de l'exercice, notamment grâce au fort développement commercial au Brésil et au Pérou ainsi qu'à une croissance sur site satisfaisante au Moyen-Orient. En Asie, où Sodexo occupe des positions de leader incontestable, les performances se sont également améliorées au cours du second semestre. Par ailleurs, l'arrivée à échéance de quelques grands projets en Bases-Vie ou leur passage d'un mode de construction à un mode d'exploitation (tels que Rio Tinto à Madagascar, Goro Nickel en Nouvelle-Calédonie et Oxiana Prominent Hill, Precious Metals Australia Windamurra et Rio Tinto Alcan Gove en Australie) ont pesé sur la croissance interne totale.

Parmi les nouveaux contrats signés en cours d'exercice, signalons Petrobras, Votorantim, Pirelli et Hyundai, (Brésil), Karazhanbasmunai (Aktau, Kazakhstan), Baytur Abba (Arabie Saoudite), Wuhan Heavy Duty Machine Tool Group Corporation et Beijing Friendship Hospital, Beijing University Hospital (Chine), BBVA Continental au Pérou, MNET en Afrique du Sud et le ministère de la Défense au Koweït.

En Inde, Sodexo poursuit avec succès l'intégration de RKHS, devenu Sodexo India, à la suite de son acquisition en avril 2009. Parmi les nouveaux contrats importants sur ce marché, figurent Bajaj Auto Ltd et Tata Motors Ltd.

Parmi les autres faits marquants de l'exercice, rappelons que le 27 février 2010 un tremblement de terre d'une intensité de 9 sur l'échelle de Richter, suivi d'un « tsunami », a frappé la partie centrale du Chili provoquant de grandes destructions et une désorganisation dans l'activité économique du pays. Près du tiers des 1 600 collaborateurs de Sodexo présents dans la zone sismique a été directement affecté à des degrés divers. Près du tiers des sites clients de cette région, soit 29 sites, a aussi subi des dommages mais les équipes de Sodexo ont très rapidement mis en place des installations de restauration provisoires afin de garantir la continuité du service.

Sodexo a également reçu par ailleurs de nombreuses récompenses :

- au Pérou la Pacifico Peruano Suiza a distingué Sodexo comme l'entreprise ayant la meilleure gestion des systèmes de sécurité. Cette distinction s'ajoute aux certifications OHSAS 18001 (Sécurité), ISO 14001 (Environnement) et ISO 9001 (Qualité), déjà obtenues au Pérou par Sodexo ;
- en Chine, Sodexo est entré dans le classement des « 50 meilleures entreprises de services en 2009 » établi par le site Internet China Sourcing. Sodexo figure à la onzième place du classement général et à la première place de la catégorie « Services de Restauration et de *Facilities Management* » ;
- en Inde, à Singapour et en Algérie, Sodexo a obtenu plusieurs certifications en matière de sécurité et de gestion avec l'ISO 9001:2008 pour la qualité de ses systèmes de gestion, l'ISO 14001:2004 pour ses systèmes de gestion environnementale, l'ISO 22000:2005 pour la sûreté de sa chaîne d'approvisionnement alimentaire, l'OHSAS 18001 et bizSAFE ;
- Sodexo a remporté le prestigieux « *Golden Gecko Award* » 2009, pour l'excellence de son programme de préservation des ressources naturelles dans la gestion des sites miniers et pétroliers de l'ouest australien ;
- pour la 5<sup>e</sup> année consécutive Sodexo a remporté, dans la catégorie « Entreprises de sous-traitance », le « *Top Hospitalar Award* », récompense la plus importante du secteur médico-hospitalier du Brésil.

Le résultat opérationnel dans le Reste du monde progresse de 22,8 % (soit 15,8 % hors effets de change) pour atteindre 70 millions d'euros.

Cette excellente progression s'explique par :

- une offre de mieux en mieux adaptée aux critères de performance des clients de Sodexo ;
- la croissance qui permet progressivement de mieux amortir les frais de structure ;
- la poursuite de l'application rigoureuse des clauses contractuelles.

La marge opérationnelle progresse ainsi de 0,2 % par rapport à l'exercice 2008-2009 et ressort à 3,2 %.

Dans ces pays à fort potentiel à moyen terme, Sodexo continue également à investir, notamment dans la formation, la préparation des ressources humaines et dans la mise en place de processus de gestion pour les solutions intégrées de services.

### **2.2.2 Solutions de Motivation**

Cette activité représente 4,5 % du chiffre d'affaires consolidé et 25 % du résultat opérationnel consolidé avant frais de Direction Générale.

Le volume d'émission (valeur faciale multipliée par le nombre de chèques et cartes émis) atteint 12,5 milliards d'euros. Il progresse de 3,2 %, ou de plus de 12,3 % hors effet de change. Cette évolution tient compte d'une croissance de plus de 20 % des titres de service émis pour le compte de l'Office pour l'Emploi en Belgique (l'ONEM).

Le chiffre d'affaires de l'activité Solutions de Motivation est de 689 millions d'euros, pour une croissance interne de 7,3 %. Par ailleurs, les écarts de change négatifs de 74 millions d'euros ont un impact de - 10,4 % sur l'évolution du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent. Ils tiennent à la fois compte de la dévaluation du Bolivar Fuerte au Venezuela mais aussi d'une appréciation du Real Brésilien de 17 % par rapport à l'euro sur la période. Il convient de rappeler que Sodexo réalise environ 51 % du chiffre d'affaires de cette activité en Amérique du Sud.

La croissance interne demeure très solide en Amérique latine, en particulier au Brésil et au Venezuela compte tenu de l'augmentation de la valeur faciale et du fort développement commercial.

Comparée à l'exercice précédent, la croissance interne de l'activité Solutions de Motivation a ralenti, notamment en début d'exercice, en raison de trois facteurs :

- la diminution continue du nombre de bénéficiaires, notamment en Europe centrale ;
- la baisse attendue des produits financiers liée à l'évolution des taux d'intérêt ;
- des pressions sur les commissions clients liées à une forte concurrence dans certains pays.

Les équipes commerciales et marketing ont poursuivi leur action en matière d'innovation, avec notamment la réussite du lancement de l'Eco Pass en Belgique, une nouvelle solution de service dont le double objectif est d'améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs et de favoriser l'achat de produits et de services écologiques.

De plus, le niveau de fidélisation des clients est demeuré excellent, ce qui devrait favoriser une accélération à moyen terme du rythme de croissance dans cette activité.

Parmi les succès commerciaux de l'exercice, on citera Amadeus (contrat mondial), Media Markt (Belgique), CNES et Kuhne+Nagel (France), Sberbank (Russie), Global Village Telecom, SAP et CORSAN (Brésil), Microsoft (Chine), PepsiCo India Holding, CSC et Accenture (Inde).

Le résultat opérationnel s'élève à 215 millions d'euros, en baisse de 32 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. La dévaluation du Bolivar Fuerte au Venezuela pèse pour 67 millions d'euros dans cette évolution. Hors effets de change, le résultat opérationnel progresse de 7,3 %.

La marge opérationnelle de l'activité s'établit à 31,2 %. Hors impact de la dévaluation du Bolivar Fuerte, la marge aurait été maintenue au niveau de l'exercice précédent, soit 34,7 % compte tenu des importants gains de productivité réalisés et de la réduction des coûts fixes qui ont largement permis de compenser la baisse des taux d'intérêt.

### **2.2.3 Frais de Direction Générale**

Les frais de Direction Générale s'élèvent à 67 millions d'euros, en baisse de plus de 5 % par rapport à l'exercice précédent.

## **2.3 Résultat Financier**

Trois éléments expliquent la variation du résultat financier qui passe à - 150 millions d'euros contre - 120 millions d'euros lors de l'exercice 2008-2009 :

- une dépréciation de 15 millions d'euros des actifs financiers à la suite de la décision du Gouvernement britannique d'annuler l'approvisionnement du projet « *Defence Training Review* » sous sa forme actuelle. Cette provision couvre certaines dépenses engagées par le Groupe dont le remboursement n'est pas certain à ce stade ;
- l'impact de l'érosion monétaire liée à l'hyperinflation au Venezuela pour 6 millions d'euros ;
- et la baisse du rendement attendu des actifs financiers de couverture des plans de retraite.

Le coût de l'endettement financier reste stable par rapport à 2008-2009 à 132 millions d'euros.

## **2.4 Impôts sur les bénéfices**

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 205 millions d'euros. Le taux effectif d'impôt s'établit à un niveau inférieur à celui de l'exercice précédent, soit 33 %, en dépit de la comptabilisation de la CET (à hauteur de la CVAE) en charge d'impôt (et non plus en charge dans le résultat opérationnel comme c'était le cas pour la Taxe Professionnelle) car le Groupe a bénéficié de l'utilisation des reports déficitaires dans plusieurs pays.

## **2.5 Résultat net part du Groupe**

Le résultat net part du Groupe s'élève à 409 millions d'euros soit une progression de 4,1 % par rapport à l'exercice 2008-2009.

## **2.6 Bénéfice net par action**

Le bénéfice net par action s'élève à 2,64 euros soit une progression de 3,9 % à taux de change courant.

## **2.7 Dividende**

Le Conseil d'Administration de Sodexo proposera à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 24 janvier 2011, la distribution d'un dividende de 1,35 euro par action, en augmentation de 6,3 % par rapport à l'exercice précédent. Cette distribution représente un pay-out ratio de 52 % du résultat net part du groupe et un rendement de 2,98 % par rapport au cours de 45,35 euros (au 31 août 2010).



### 3. SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

#### 3.1 Variation des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les éléments des flux de trésorerie :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos au	
	31 août 2010	31 août 2009
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	1 006	577
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(274)	(766)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(377)	(168)
Flux nets de trésorerie	355	(357)

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité s'élèvent à plus d'un milliard d'euros. L'amélioration importante de 429 millions d'euros par rapport à l'exercice 2008-2009 tient compte de la variation du besoin en fonds de roulement.

En effet, les flux de trésorerie de l'exercice 2008-2009 ont été réduits par les impacts des changements réglementaires relatifs aux délais de paiement (par exemple application de la Loi sur la Modernisation de l'Économie en France). Cette évolution favorable provient également de l'augmentation de près de 140 millions d'euros dans les chèques à rembourser de l'activité Solutions de Motivation, liée à la forte croissance du volume d'émission sur le dernier trimestre et au succès de l'offre Eco Pass.

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité ont permis de réaliser :

- des investissements opérationnels nets et des investissements clients de 230 millions d'euros, soit 1,5 % du chiffre d'affaires ;
- des opérations de croissance externe pour un total de 22 millions d'euros avec essentiellement la prise de participation de 35 % dans la société Crèche Attitude en France ainsi que le rachat de quelques intérêts minoritaires dans d'autres filiales du Groupe.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement comprennent :

- le paiement des dividendes pour 216 millions d'euros, dont 197 millions d'euros distribués par Sodexo SA ;
- des remboursements nets de dettes financières pour un montant de 72 millions d'euros.

#### 3.2 Bilan consolidé du Groupe

Bilan synthétique au 31 août :

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2010		2009	2010
Actif non courant	5 600	6 309	Capitaux propres	2 279	2 707
Actif courant hors trésorerie	3 007	3 361	Intérêts minoritaires	37	32
Actifs financiers Solutions de Motivation	597	578	Passif non courant	3 055	3 311
Trésorerie	1 204	1 527	Passif courant	5 037	5 725
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>10 408</b>	<b>11 775</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>10 408</b>	<b>11 775</b>
			<b>Endettement net</b>	<b>889</b>	<b>656</b>
			<b>Taux d'endettement net</b>	<b>38 %</b>	<b>24 %</b>

Au 31 août 2010, les dettes financières s'élevaient à 2 702 millions d'euros, un niveau presque inchangé par rapport au 31 août 2009. Elles comprennent principalement deux emprunts obligataires en euros pour 1 380 millions d'euros et un placement privé auprès d'investisseurs américains pour un montant de 500 millions de dollars. Le financement par divers concours bancaires et par crédit-bail, ainsi que les instruments financiers dérivés constituent le solde de l'endettement. Au 31 août 2010, le taux d'intérêt moyen sur les dettes financières est de 5,2 %.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie nets des découverts bancaires s'élevaient au 31 août 2010 à 1 468 millions d'euros. Les placements de la trésorerie des Solutions de Motivation sur des supports à plus de trois mois atteignent 223 millions d'euros et les fonds réservés de l'activité Solutions de Motivation atteignent 355 millions d'euros.

À cette même date, la trésorerie opérationnelle du Groupe (qui comprend également ses placements et les fonds réservés de l'activité Solutions de Motivation) s'élève à 2 045 millions d'euros, dont 1 483 millions d'euros pour l'activité Solutions de Motivation.

Ainsi, au 31 août 2010, l'endettement net du Groupe atteint 656 millions d'euros contre 889 millions d'euros au 31 août 2009 et représente 24 % des capitaux propres du Groupe contre 38 % au 31 août 2009.

Au 31 août 2010 l'endettement brut représente 3,6 années d'autofinancement.

A cette même date, le Groupe dispose de lignes de crédit bancaires non utilisées de 455 millions d'euros.

#### **Événements postérieurs à la clôture du 31 août 2010**

Fin janvier 2009, Sodexo avait rejoint le consortium Metrix, retenu comme participant final exclusif à l'appel d'offres pour le compte du ministère de la Défense britannique relatif à la conception et à la mise en œuvre d'un projet destiné à répondre aux besoins de formation sur 30 ans des forces armées (projet dénommé « *Defence Training Review* »). Dans le cadre de son budget d'austérité, le gouvernement britannique a annoncé par voie parlementaire le 18 octobre 2010, l'arrêt du système d'approvisionnement exclusif, dans sa forme actuelle, de ce projet.

## **4. PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2010-2011**

---

Lors du Conseil d'Administration du 8 novembre 2010, Michel Landel, Directeur Général a présenté les perspectives pour l'exercice 2010-2011.

Avec une progression de 3,9 % en 2009-2010 de son chiffre d'affaires, dont 2,5 % de croissance interne, Michel Landel a rappelé au Conseil que dans le contexte mondial actuel, Sodexo, à l'inverse de nombreuses grandes entreprises internationales, avait su maintenir le cap de la croissance grâce à :

- ses choix de développement dans des segments de clientèle à fort potentiel d'externalisation (Santé, Seniors, Éducation, Défense et Justice) ;
- son offre globale de solutions de services ;
- son implantation internationale ;
- la motivation et l'engagement de ses équipes.

Par ailleurs, Sodexo a poursuivi en 2009-2010 sa transformation initiée l'an dernier avec la redéfinition de son positionnement stratégique dont l'objectif est double : se différencier et se mettre en position de saisir de nouvelles opportunités de croissance pour les années à venir. Le Groupe se positionne comme le partenaire stratégique de ses clients, proposant des solutions globales de services de Qualité de Vie au Quotidien.

Pour réussir cette transformation, Sodexo a continué à investir dans son offre globale et dans la formation de ses équipes. De nouveaux talents ont été recrutés, tandis que le Groupe se lançait par ailleurs dans la création de plateformes de compétences en *Facilities Management* et de « *Knowledge Management* ».

## **Objectifs 2010-2011**

Michel Landel a rappelé que l'année 2010 est restée marquée par la crise financière et économique, malgré un certain rebond dans les pays émergents. Sodexo a en effet su tirer parti de son implantation de longue date dans les pays qui tirent aujourd'hui la croissance mondiale. L'Europe, comme l'Amérique du Nord ou le Japon où le chômage reste élevé, n'enregistre pas à ce jour de redémarrage significatif de leur économie. La dette accumulée des États pèsera elle aussi, pendant plusieurs années sur le développement de nombre de pays.

Dans cet environnement qui impose la prudence, Sodexo se fixe les objectifs suivants pour l'exercice 2010 -2011 :

- une légère accélération de la croissance interne du chiffre d'affaires comprise entre 3 et 4 % ;
- une progression du résultat opérationnel de l'ordre de 10 % à taux de change constants.

Ces objectifs ont été établis en tenant compte :

- de nos indicateurs de croissance, c'est-à-dire le taux de fidélisation de nos clients, la croissance sur sites et le développement commercial ;
- de la poursuite du dynamisme de Sodexo dans les pays qui assureront la croissance mondiale future.

Ils tiennent également compte des efforts permanents du Groupe en matière d'efficacité et de productivité dans la gestion des sites comme dans celle des frais de structure.

## **A moyen terme**

A moyen terme, les objectifs de Sodexo sont à nouveau confirmés : réaliser une croissance annuelle moyenne de 7 % du chiffre d'affaires et atteindre une marge opérationnelle de 6 %.

Face à un potentiel de marché considérable, estimé à plus de 780 milliards d'euros, notamment dans des segments Santé et Seniors, Éducation, Justice et Défense, où le Groupe occupe des positions de leader, Sodexo bénéficie en effet d'atouts concurrentiels majeurs :

- une vocation unique ;
- des valeurs fortes partagées ;
- des équipes engagées ;
- une offre intégrée de solutions de services combinant Solutions de Services sur Site, Solutions de Motivation et Solutions aux Particuliers et à Domicile ;
- un réseau mondial unique dans 80 pays, qui couvre plus de 80 % de la population mondiale et plus de 92 % du PIB mondial ;
- un modèle financier qui prouve d'année en année son efficacité et sa solidité et qui permet d'autofinancer le développement futur du Groupe ;
- enfin, une indépendance qui permet de mener une stratégie à long terme.

Michel Landel a ajouté : « *Je tiens enfin à remercier les clients pour leur fidélité, les actionnaires pour leur confiance et les collaborateurs du Groupe pour les efforts réalisés au cours de l'exercice 2009-2010. Garants de la qualité du service rendu afin d'améliorer la Qualité de Vie au Quotidien de nos clients et de nos consommateurs, les 380 000 collaborateurs de Sodexo contribuent tous ensemble à « faire de chaque jour un jour meilleur ».*

## Résultats financiers de SODEXO S.A. au cours des cinq derniers exercices

<i>(en euros)</i>	Exercice 2009-2010 <sup>(1)</sup>	Exercice 2008-2009	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	628 528 100	628 528 100	629 437 128	636 105 652	636 105 652
Nombre d'actions ordinaires existantes	157 132 025	157 132 025	157 359 282	159 026 413	159 026 413
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droits de souscription					
<i>Bons de souscription d'actions</i>					
<i>Stock-options</i>					
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	70 914 651	72 056 382	41 976 277	39 020 200	42 117 334
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	280 334 403	314 763 639	173 568 558	142 738 625	109 457 262
Impôts sur les bénéfices	22 267 894	17 981 642	28 984 831	34 627 337	19 431 725
Participation des salariés due au titre de l'exercice	167 200				
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	261 581 611	348 878 824	174 115 194	135 978 445	113 759 209
Résultat distribuable	212 128 234	199 557 672	199 557 671	182 880 375	151 075 092
<b>Résultats par action</b>					
Résultat après impôts et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,93	2,11	1,29	1,12	0,81
Résultat après impôts, participation des salariés, produit d'impôt et dotations aux amortissements et provisions	1,66	2,22	1,11	0,86	0,72
Dividende net attribué à chaque action	1,35	1,27	1,27	1,15	0,95
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	252	248	231	198	176
Montant de la masse salariale de l'exercice	24 153 262	21 039 372	19 016 424	14 930 987	13 535 263
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	10 166 115	9 319 716	10 520 885	7 472 219	5 823 051
<i>(1) Résultats soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 2011.</i>					

**Demande d'envoi des documents et renseignements  
visés à l'article R.225-83 du Code de Commerce**

Je soussigné : .....

Demeurant : .....

Propriétaire de ..... actions SODEXO, société anonyme au capital de 628 528 100 euros, dont le siège social est à ISSY-LES-MOULINEAUX (92130) - 255, Quai de la Bataille de Stalingrad, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 301 940 219,

Demande l'envoi à l'adresse ci-dessus indiquée, des documents et renseignements visés par l'article R.225-83 du Code de commerce concernant l'Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2011.

En vertu des dispositions de l'article R.225-88 alinéa 3 du Code de commerce, les actionnaires nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir de la Société l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de Commerce à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures. Au cas où un actionnaire nominatif désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra en être portée sur la présente demande.

Fait à .....

Le ..... janvier 2011

Signature

**DOCUMENT A RETOURNER :**

- **si vos actions sont inscrites au nominatif à :**  
Société Générale – Service des Assemblées – BP 81236 – 32 Rue du Champ de Tir – 44312 Nantes Cedex 3
- **si vos actions sont au porteur :** à l'intermédiaire financier qui assure la gestion de votre compte titres.





